



# Performances énergétiques

Face au défi majeur du changement climatique, la France a pris des engagements en signant le protocole de Kyoto. Le secteur du bâtiment est un des plus gros consommateurs en énergie. Actuellement une maison conforme à la Réglementation Thermique (RT2005) consomme en moyenne entre 80 et 250kwh/m<sup>2</sup>. La loi du « grenelle de l'environnement » définit le niveau de consommation future comme suit :

Année	Consommation	Niveau
2010	120Kwh/m <sup>2</sup> /an	C
2012	50Kwh/m <sup>2</sup> /an	A (maison bbc)
2020	0Kwh/m <sup>2</sup> /an	Bâtiment à énergies positives

Pour SOLIS une maison bien isolée est le meilleur moyen de garantir des faibles consommations d'énergies durablement